RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Arrêté du 16 septembre 1986

approuvant l'inscription à l'inventaire
des bâtiments nos 170/172/173
parcelle no 2696
sis sur la commune de Bardonnex

LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

vu la proposition d'inscription à l'inventaire, à titre historique, des bâtiments nos 170/172/173, sis sur la parcelle no 2696, feuille no 4 du cadastre de la commune de Bardonnex, inscrits au registre foncier au nom de la communauté de co-propriétaires formée de Madame Eliane JANS-BAUD; Madame Anne-Marie GUBINELLI-JANS; Madame Françoise BLONDIN-JANS; Madame Monique DUMONT-JANS; Monsieur Michel JANS; Madame Marie-Thérèse JANS ;

attendu qu'il s'agit d'une construction typique de l'architecture rurale genevoise ayant conservé toute une série de détails d'origine intéressants.

vu que, malgré certaines transformations de la partie centrale (Bât. 170), cette construction conserve dans une large mesure sa typologie d'origine, marquée par l'appartenance à un mas ancien de valeur.

attendu que les propriétaires ont été invités à comuniquer leurs observations éventuelles le 17 janvier 1986;

vu le préavis tacite de la commune;

vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites du 26 mai 1986;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976, articles 7 à 9; le règlement d'exécution de ladite loi, articles 16 à 18,

ARRETE :

Article 1

Les bâtiments nos 170/172/173, au sens des considérants, sont inscrits à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

Article 2

Une ampliation du présent arrêté est notifié aux propriétaires.

le Conseiller d'Etat chargé du
département des travaux publics :

Christian GROBET

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat, conformément à la loi sur la procédure administrative, dans les 30 jours dès sa notification.

51.00.00-0024

REPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE

CADASTRE

Extrait du plan cadastral 4

Reproduction interdite. Les infractions peuvent être poursuivies par voie pénale

Commune de BARDONNEX

Echelle 1 : 1000

